

Fiche d'inscription scolaire

Année scolaire 2026-2027

Maternelle

Elémentaire

Informations (réservé à l'administration)

Pièces demandées :

Livret de famille

Justificatif de domicile

Ecole souhaitée :

Classe :

Ecole précédente :

ELEVE

NOM :

Sexe :

F

M

Prénoms :

Né(e) le:

Lieu de naissance (commune et département) :

RESPONSABLES LEGAUX

Mère NOM de jeune fille :

Autorité parentale :

Oui

Non

NOM marital (nom d'usage) :

Prénoms :

Profession :

Situation familiale (1) :

Adresse :

Code postal:

Commune:

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Courriel :

Père :

Autorité parentale :

Oui

Non

NOM :

Prénoms :

Profession :

Situation familiale (1) :

Adresse :

Code postal:

Commune:

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Courriel :

Autre responsable légal (personne physique ou morale)

Autorité parentale:

Oui

Non

Organisme :

Personne référente :

Fonction :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal :

Commune:

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Courriel :

FRERES ET SOEURS (en âge d'être scolarisés en école maternelle ou élémentaire)

Nom	Prénoms	Date de naissance	Ecole fréquentée

RENSEIGNEMENTS UTILES POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

L'inscription se fait prioritairement dans l'école la plus proche du domicile, et ce suivant la capacité d'accueil de l'établissement. Merci de nous faire connaître tout renseignement que vous jugez utile.

- Vous souhaitez un rapprochement de fratrie avec un autre enfant déjà scolarisé

Votre enfant est gardé par une personne résidant dans le secteur de l'école

Vous souhaitez faire part d'une situation particulière (5)

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date:

Signature:

Signature:

(2) Responsables légaux

Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour:

- il est important de renseigner le document concernant les deux responsables legaux pour :
 - la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)
 - les élections des représentants des parents d'élèves: chaque parent est désormais électeur et éligible

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez l'école.